

NUCOURT

Com-Info



Si Février n'a pas de grands froids, le vent dominera tous les autres mois

NUMÉRO 116

FÉVRIER 2020

“ Le conseil municipal tout entier vous offre, par ma voix, ses vœux les meilleurs pour cette année 2020 et vous souhaite sincèrement santé, réussite pour vos projets et que notre village contribue à vous apporter par sa qualité de vie, son état d'esprit, son environnement, tout le bonheur auquel vous pouviez aspirer, en ayant choisi d'y vivre.

Cette année 2020 est une année importante pour les communes qui vont renouveler leur conseil municipal. Ces vœux sont les derniers de cette mandature et les derniers pour un certain nombre d'entre nous qui ont souhaité ne pas briguer un nouveau mandat.

Comme vous le savez déjà, j'ai décidé de ne pas me représenter et après 25 années de mandat au service des autres et ayant déjà dépassé ce fameux âge pivot, l'heure de la retraite peut vraiment sonner.



Et puisque ce sont mes derniers vœux de maire, permettez-moi de vous dire à quel point j'ai aimé cette fonction exigeante, passionnante, imprévisible mais humainement très riche dans laquelle je me suis complétement impliqué. Alors oui, cela va peut-être me manquer mais après 25 ans de carrière d'élus, il faut savoir passer la main.

Dans un peu plus de deux mois, le mandat municipal prendra fin pour une partie des élus et je tiens à leur adresser un hommage sincère, hommage pour le service rendu à notre commune, à notre territoire et à nos concitoyens.

Une nouvelle équipe sortira des urnes les 15 et 22 mars prochain pour assurer une continuité démocratique de la gestion de la commune. En période électorale, la communication se doit de respecter les prescriptions de la loi aussi c'est la raison pour laquelle, mes propos se limiteront à l'énoncé des réalisations 2019 et sur les projets 2020 déjà engagés.

En 2019, le dynamisme de notre commune ne s'est pas démenti et a attiré de nombreux nouveaux habitants. Nous souhaitons la bienvenue aux 11 nouvelles familles installées en 2019 et les invitons à participer activement à la vie communale.

Nous souhaitons également la bienvenue aux six petits Nucourtois nés en 2019 et félicitons également les sept couples qui se sont mariés ou pacsés sur notre commune.

Nous avons également une pensée particulière pour ceux qui nous ont quittés, pour M^{me} DUPUY ancienne conseillère municipale, M. DUPUY qui l'a rejoint quelque temps plus tard et plus récemment M. PETIT notre doyen qui nous a quitté juste avant Noël.

Le dynamisme d'une commune se mesure également avec son école qui totalise aujourd'hui 86 élèves et donc en nette progression. J'en profite pour souligner et remercier la qualité du travail des équipes d'enseignantes dont le projet pédagogique 2020 tourne autour d'une école solidaire et plus respectueuse de l'environnement.

Concernant les réalisations 2019, nos actions sont allées essentiellement sur l'amélioration des équipements existants :

- Les travaux de réhabilitation d'un bâtiment communal en cinq logements sociaux sont en cours finalisation et les appartements devraient être bientôt disponibles.
- La réalisation d'une rampe d'accès PMR pour la cantine réalisée par l'équipe technique, ainsi que des accès extérieurs devant et arrière du bâtiment réhabilité.
- Les études sur les travaux de sécurisation contre les risques de ruissellement et d'inondation sont terminées et ont été validées par le syndicat de l'aubette et l'ensemble des exploitants. Rien ne

Nucourt Com-Info : le journal du Conseil municipal

Mairie de Nucourt – rue de la Boutrolle – 95420 Nucourt | Tél : 01 34 67 41 11 | mairie.nucourt@wanadoo.fr | www.nucourt.fr

Directeur de publication : Philippe Flahaut. **Rédaction :** les conseillers municipaux. **Conception et réalisation :** Émilie et Baptiste Vallet.

Imprimé par nos soins à 300 exemplaires. Pour préserver l'environnement, ce journal est imprimé sur un papier norme PEFC.

s'oppose à la réalisation de ces travaux en 2020 après confirmation des financements...

- Les études et contrôles de conformité des canalisations d'assainissement sur trois tronçons sensibles ont été menés sous le contrôle de l'agence de l'eau. La phase de mise en conformité est donc maintenant confiée au nouveau gestionnaire de réseau qui en a la charge depuis le 1^{er} janvier.
- Les travaux de curage de la zone de lagunage ont été menés sur 50 % de la zone qui a ainsi retrouvé une bonne partie de sa capacité d'absorption. Ces travaux devront être prolongés en 2020.
- Travaux de consolidation du revêtement routier communal sur les 5 km de voies communales.
- Et enfin, la mise en place de la fibre qui est maintenant opérationnelle pour tous ou presque.

Concernant les projets 2020 déjà engagés :

- L'enfouissement des réseaux sur la route de Magny et ruelle du château.
- La facilité de paiement pour les différentes régies qui va se mettre en place prochainement.
- La dématérialisation des documents administratifs va devenir réalité.
- Le transfert de compétence de l'assainissement vers la CCVC. La gestion des réseaux et de la station d'épuration est dorénavant confiée au le SIARP (Syndicat Intercommunal pour l'Assainissement de la Région de Pontoise).

Mais, bien sûr, Nucourt ne serait pas ce village si agréable à vivre sans toutes les associations, tous leurs bénévoles, tous leurs dirigeants, qui par leur action contribuent tout au long de l'année à la vie et à l'animation de notre commune.

Je souhaite les remercier pour leur engagement et je pense notamment :

- Au comité de fêtes qui a su créer l'événement et qui doit continuer d'innover avec des manifestations rassemblant un maximum de Nucourtois.
- Au groupe de travail sur l'exposition Nucourt 1900 qui a fait un travail absolument remarquable en nous faisant revivre, le temps d'un week-end, un retour au début du XX^e siècle.
- Au foyer rural qui continue d'offrir une réelle diversité d'activités telle que la gym douce, la bibliothèque, le pastel, l'œnologie, le yoga, la chorale, la belote... tout pour rester zen...
- À l'association du jumelage qui fêtera ses 50 ans cette année et qui recevra à cette occasion près d'une centaine d'habitants de Wenings. Il s'agit là



d'un événement essentiel pour notre commune et le village tout entier doit se mobiliser pour renforcer ces liens privilégiés qui unissent nos deux communautés depuis tant d'années. À cette occasion, j'en profite pour vous informer qu'il manque encore quelques familles d'accueil.

- Au CCAS en veille d'action sociale envers les plus démunis malheureusement plus nombreux.
- Aux animateurs de la section football des jeunes qui œuvrent aux côtés de l'AS Vexin et qui gèrent plus de 30 futurs champions ainsi que des matchs tous les samedis.
- À l'association des anciens combattants qui doit maintenir le devoir de mémoire.
- À l'association des parents d'élèves qui s'engage aux côtés de l'équipe enseignante pour apporter leur aide à la réalisation des projets.
- La mobilisation de l'équipe du téléthon qui s'investit toute l'année pour faire de cette journée une réussite avec cette année un vélo-thon des familles qui a été une réussite...
- Au Conseil intercommunal des Jeunes dont c'est également la fin de mandat et qui a réussi une collecte de jouets pour les restos du cœur absolument formidable.

Je souhaite également remercier particulièrement tous les employés communaux qu'ils soient liés au scolaire et périscolaire, aux services techniques ou administratifs pour leur investissement au-delà de leur fonction pour un service public de qualité et le maintenir malgré les aléas du quotidien dans le respect des procédures.

L'esprit de solidarité c'est également nous tous qui devons le développer :

- En aidant au maintien de nos commerces de proximité qui sont en danger. J'en profite pour exprimer toute notre satisfaction pour l'ouverture récente d'un restaurant dans notre village,

- En respectant les règles de bon voisinage ainsi que les gestes écocitoyens,
- En aidant au maintien d'un village propre et fleuri sans utilisation de produit phytosanitaire. Je crois que nous pouvons être fiers d'agir ainsi pour l'avenir de nos enfants.

À ce titre, j'en profite pour remercier l'équipe technique et la commission embellissement qui ont œuvré avec beaucoup d'initiative et de créativité en obtenant pour la quatrième année consécutive, un prix cette fois-ci « spécial coup de cœur » des villages fleuris pour la gestion écologique du cimetière ainsi que M. RICARD pour son Prix spécial du jury pour ce jardin vraiment extraordinaire...



Et, enfin, puisqu'une page va se tourner, je voudrais, remercier tous les membres du Conseil municipal qui ont œuvré toutes ces années chacun dans leurs délégations, dans leurs commissions, pour écouter vos besoins, proposer de nouvelles idées, construire les projets et les mener à bien.

Merci pour toutes ces années d'engagement et de l'esprit constructif que vous avez su développer dans la bonne humeur. Merci de votre confiance.

Mesdames et messieurs, chers amis, au nom du Conseil municipal, au nom du personnel communal, nous vous souhaitons tout le bonheur du monde et une bonne année à tous. ”

Philippe Flahaut

Recensement citoyen

Les jeunes hommes et femmes nés en janvier, février et mars 2004 sont priés de se présenter en mairie dès l'âge de 16 ans afin d'être recensés pour la journée défense et citoyenneté (JDC) et prévoir l'inscription automatique sur les listes électorales. Merci de vous munir du livret de famille.

À la suite du recensement, la mairie délivre une attestation qui sera obligatoire jusqu'à 25 ans pour participer à la JDC et s'inscrire aux concours et examens d'État (baccalauréat ou permis de conduire par exemple). Sans attestation de recensement (ou sans certificat de participation à la JDC), ces démarches ne seront pas possibles jusqu'à 25 ans.

Élection municipale de mars 2020

Le mode de scrutin pour l'élection municipale du 15 et 22 mars 2020 dépend du nombre d'habitants de la commune.

À Nucourt, commune de moins de 1 000 habitants, le scrutin est majoritaire, plurinominal, à deux tours. Les candidats peuvent présenter une candidature isolée ou groupée. Les électeurs ont le droit de modifier les listes, panacher ou supprimer des candidats. Les suffrages sont décomptés individuellement et non par liste.

Sont élus au premier tour les candidats ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés - soit 50 % des voix plus une - et au moins 25 % des suffrages des électeurs inscrits.

Au second tour, pour les sièges restant à pourvoir, sont élus les candidats obtenant le plus grand nombre de voix. En cas de scores identiques, le plus âgé l'emporte.



Voter par procuration

Si vous ne pouvez pas vous rendre à votre bureau de vote pour les élections municipales de 2020, vous pouvez voter par procuration en désignant un mandataire qui votera à votre place. Le choix du mandataire est libre, sous réserve qu'il jouisse de ses droits électoraux et qu'il soit inscrit dans la même commune que vous.

Pour établir une procuration, vous devez vous présenter personnellement à la brigade de gendarmerie, être muni d'un justificatif d'identité (passeport, carte nationale d'identité, permis de conduire) et du CERFA de vote par procuration. La présence du mandataire n'est pas nécessaire.

En principe, vous pouvez effectuer les formalités pour voter par procuration jusqu'à la veille du scrutin. Mais en raison des délais de traitement, il est conseillé d'accomplir les démarches le plus tôt possible afin de vous assurer que votre demande soit reçue à temps par votre mairie.

Pus d'informations sur www.interieur.gouv.fr/Elections/Comment-voter/Le-vote-par-procuration.

Conseil municipal du 18 décembre 2019

Commission logement

Le Conseil municipal a décidé à l'unanimité de nommer M^{me} Émilie Vallet en remplacement de M. Jean-Claude Impens à la commission logement.

Nucourt

Samedi 7 mars

Concours de belote à 20 h 15 à la salle municipale du foyer rural.

Dimanche 15 et 22 mars

Élections municipales 2020. Ouverture du bureau de vote à la mairie de 8 h 00 à 20 h 00. N'oubliez pas de vous munir de votre carte d'électeur et de votre carte d'identité.

Dimanche 26 avril

Foire à tout de Nucourt.

Mardi 26 mai

Collecte des encombrants.

Idées sortie

Dans le contexte actuel, certaines sorties peuvent être annulées du fait du plan « Vigipirate renforcé ».

Samedi 28 mars

Conférence sur le biomimétisme « Quand la Nature inspire l'Innovation » à la Maison du Parc à Théméricourt (95) à partir de 15 h 30. Tout public à partir du collège. Renseignements au 01 34 48 66 00.



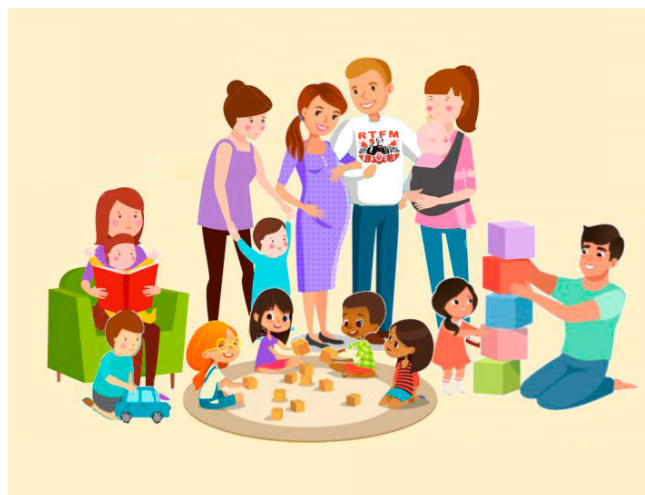
Parents après la séparation

Animée par des travailleurs sociaux de la CAF, d'une juriste en droit de la famille et d'une médiatrice familiale une séance d'information destinée aux parents se déroulera le samedi 4 avril 2020 de 9 h 45 à 12 h 00 à la maison de quartier des Touleuses, place des Touleuses à Cergy (95).

Lors de cette séance seront abordés de nombreux thèmes comme les impacts de la séparation, les besoins et réactions des enfants.

Des informations juridiques sur les effets de la séparation et du divorce seront également dispensées.

Pour tout renseignement appelez le 01 30 73 69 68 ou envoyez un email à l'adresse tas-cergy.cafcery@caf.caf.fr



LAEP les p'tits nomades du Vexin

C'est un lieu d'échange et de jeux réservés aux enfants de 0 à 4 ans accompagnés de leurs parents ou d'un membre adulte de leur famille. Libre, anonyme et gratuit, il est ouvert aux familles résidant sur la CCVC.

Venez discuter, partager, jouer, deux professionnelles vous accueillent les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 9 h 30 à 11 h 30 sur six communes du territoire de la communauté de communes.

Marines : au sein de l'hôpital, suivre fléchage RAM. Les jeudis 27 février, 12 et 26 mars et les 23 avril.

Vigny : salle aux miroirs derrière la mairie. Les vendredis 6 et 20 mars et le 3 avril.

Boissy L'Aillerie : maison pour tous, chemin du cimetière. Les lundis 24 février, 9 et 23 mars et le 20 avril.

Chars : salle à coté de la mairie. Les mardis 3, 17 et 31 mars, et le 28 avril.

Nucourt : au camp César, 3 route de Serans. Les jeudis 5 et 19 mars, et les 2 et 30 avril.

Sagy : salle des fêtes, rue de la Vierge. Les mardis 25 février, les 10 et 24 mars ainsi que le 21 avril.

Renseignements au 01 30 39 45 83 (CCVC) ou au RAM 01 34 66 08 95 ou 01 30 39 68 77

À Travers la vie

En plein air

[...] Un entr'acte du cycliste, c'est, jusqu'à Chars, l'emprisonnement dans l'express de Dieppe, la cohue provinciale des billets pour Pâques, des gens à paquets, à animaux, à enfants, une humanité endimanchée et encombrante, un vague aspect de train de plaisir dont le nom seul est une ironie. Une consolation se trouve dans la vallée que l'on côtoie : des aperçus délicieux de cressonnières aux ruisselets courant vite, des courbes verdissantes et sauvages; on les regarde à peine dans l'incommodité de l'installation subie, tant on aspire à nouveau au plein air de la promenade interrompue et bientôt reprise; et dans la rafale d'un vent de Nord qui vous tourmente, qui balaye toute cette hauteur plane, le cavalier pousse à la main sa monture, lutte contre la rafale, ferme les yeux aux nuages de poussière, envie les corbeaux qui le dépassent en vols sombres, arrive enfin au château hospitalier qu'un bouquet de chênes encadre d'un semblant de parc, et dont la façade sévère du temps de Louis XIII, quand il y avait les seigneurs de Nucourt, s'est romantisée, de par la fantaisie d'un précédent possesseur, d'une sorte de jubé à pignons et à statuette qui fait songer au Musée de Cluny.

Derrière cet amusant placage, qui paraît dessiné par Deveria ou Boulanger, pour un en-tête de chapitre d'autrefois, c'est le confort tout moderne des meubles « modern style », des étoffes Liberty, des paravents à petits carreaux peinturlurés de Bob, des portières en perles qui frirelisent au passage, du parisianisme qui rapproche du boulevard, et cependant il faut un effort de mémoire pour se rappeler que le procès, le fameux procès* va recommencer, et tant d'autres choses qui sont d'actualité constante et incessamment renouvelées : il faut vouloir se souvenir, il semble qu'on est si loin.

Tandis que j'écris, je vois, par delà, les pins remuants d'oiseaux qui s'éveillent, et la pelouse d'entrée, et les arbres en fleurs du verger ; je vois la plaine qui étend ses damiers de culture,



des vaches paissent, des paysans travaillent ; puis de la ferme qui est proche des communs, j'entends le remuement des bêtes : des cris, des gloussements, des vols, des roucoulades ; et ne passe pas sous les fenêtres le tumultueux et écraseur et léviathanesque omnibus de Batignolles - Clichy- Odéon. Oh !

Non ! D'abord l'évocation de Jules César hausse un tantinet l'aventure ; en l'an 51 avant J-C, il choisit ici la place de son camp, lorsqu'il eut à combattre la coalition des Bellovaques, des Ambionnes, des Aulerques, des Calètes, des Vélocasses et des Atrébates (livre VIII des Commentaires), comme il apparaît dans une brochure intitulée : « Recherches sur les origines du camp de Nucourt et sur l'emplacement de l'ancien Petromantalum ».

Brrr ! L'érudition, les parchemins, les vieilles médailles ! Le soleil perce les nuages et montre ses « rayons tentants », selon le mot de Goudeau ; les machines sont là, au perron, toutes brillantes et légères ; mon petit compagnon de route, collégien en vacances, s'impatiente. Yan et Phox m'entourent de leurs bonds : c'est l'invitation au voyage. En selle !...

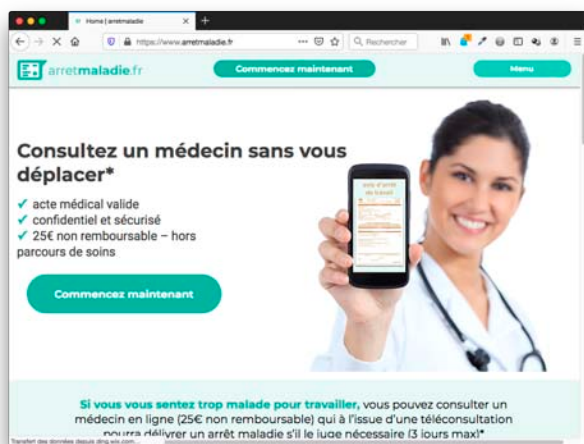
Maurice Guillemot

Extrait du journal GIL BLAS du 12 avril 1898

*NDLR : référence au procès de l'affaire Alfred Dreyfus.

Message de l'assurance maladie

L'assurance maladie a pris connaissance de l'ouverture récente du site internet www.arretmaladie.fr. Ce site véhicule une information inexacte qui trompe les assurés et s'écarte de la déontologie médicale. La CNAM tient à alerter les assurés sur le fait que la prise en charge par l'assurance maladie des téléconsultations appelle le respect d'un certain nombre de conditions, qui ne sont pas remplies en cas de recours à ce site.



Par ailleurs, elle tient à souligner qu'il est éthiquement critiquable de faire la promotion d'un site de consultations médicales en ligne à partir de la promesse de l'obtention facilitée d'un arrêt de travail. Les arrêts de travail ne sont pas des produits de consommation, susceptibles d'être distribués sur demande des patients. Ils relèvent d'une prescription médicale et doivent intervenir à l'initiative du médecin.

En ce sens, les modalités de demande et d'obtention d'un arrêt de travail prévues par ce site apparaissent contraires aux recommandations de bonnes pratiques édictées par les autorités compétentes. La caisse nationale annonce, en lien avec le Conseil de l'Ordre des médecins, qu'elle va mettre en demeure immédiatement le site de cesser ses activités et engager également, à cette fin, une action en référé.

Bibliothèque

Les jeudis 27 février et 26 mars toutes les classes se rendront à la bibliothèque. Le 12 mars seuls les PS/MS et GS/CP feront le déplacement.

La bibliothèque sera fermée durant les vacances scolaires.

Nous vous rappelons que Nicole va quitter son poste au plus tard, à la fin de l'année scolaire 2019/2020 et elle aimerait bien qu'une personne bénévole la remplace pour tenir la bibliothèque.

Si vous êtes intéressés, contactez M. Philippe Denis au foyer rural au : 06 07 19 56 05 ou au 06 08 68 88 10.

Bacs de collecte du SMIRTOM : nouvelles échéances de livraison

Les demandes de bacs enregistrées par la société ESE jusqu'au vendredi 14 février 2020 permettront aux usagers d'être livrés en porte à porte, après prise de rendez-vous. Au-delà du 14 février 2020, les usagers pourront continuer à effectuer leurs demandes auprès d'ESE mais les bacs seront livrés dans un délai maximum d'un mois dans les mairies.

Pour effectuer une demande de bacs complétez le formulaire web enquetebac.citec-environnement.com/smirtom_vexin/ ou appelez le numéro vert 0 800 002 617. Ces deux plates-formes resteront actives après le 14 février 2020 et seront les seuls moyens pour commander des bacs.

Attention, à partir du 1^{er} juillet 2020, seuls les bacs fournis par le SMIRTOM du Vexin (bacs portant le logo du syndicat et distribués depuis 2018) seront collectés.